

Infolettre du 19 avril 2024

Nous recevons beaucoup de questions de la part des citoyens sinistrés. Dans cette infolettre, nous allons tenter de répondre à quelques-unes sous forme de questions/réponses. Bonne lecture!

Quand le nettoyage de la rivière sera-t-il fait?

Une grande partie du nettoyage a été faite en novembre et décembre 2023. Une deuxième phase débutera à la décrue pour les rivières du Gouffre et du ruisseau Michel. Les éléments les plus imposants, comme les carcasses de roulottes et autres objets plus gros seront retirés pendant la période d'étiage, soit au moment de l'été 2024 où le niveau de l'eau est à son plus bas.

Quels sont les mandats qui ont été donnés à des firmes spécialisées concernant les barrages et la rivière du Gouffre?

Les mandats ont été attribués à la firme Gradian pour l'hydraulique de la rivière du Gouffre dans le tronçon urbain. D'autres mandats pour les plans concept de la réfection des murs de protection le long des rues Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Anne seront bientôt octroyés.

Un autre mandat pour une étude concernant la géomorphologie de la rivière du Gouffre sera aussi bientôt octroyé.

Quant aux études sur les barrages, aucun mandat n'a été attribué jusqu'à présent. Il y a quelques digues et barrages dans le bassin versant, mais ces derniers sont privés.

La Ville actuellement finalise les études et prépare les demandes d'autorisation pour ces études.

Voici la liste des études :

En cours

- Étude hydraulique du tronçon urbain de la rivière. Pas d'autorisation demandée.
- Étude de la rivière des Mares; autorisations et travaux à venir pour l'enrochement devant la station de pompage.
- Travaux de réparation des murs de protection.

À venir

- Étude hydrogéomorphologique pour les rivières du Gouffre, du Bras du Nord-Ouest et pour les ruisseaux du bas de la Baie.
- Plan concept pour la reconstruction du mur de protection en rive droite (derrière les rues Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Anne).

Reportage télévisé sur TVCO

Nous préparons un reportage avec TVCO pour vous présenter les actions et les investissements réalisés à ce jour dans le cadre du rétablissement, ainsi que celles à prévoir pour 2024 et 2026. Cette émission sera diffusée sur les ondes de TVCO à partir de vendredi le 26 avril, à 16 h, de même que sur notre site Internet.

LA RIVIÈRE DU GOUFFRE ET SON DÉBIT...

Plusieurs citoyens nous interpellent pour nous exprimer leurs inquiétudes quant au débit de la rivière du Gouffre. **Le débit est normal pour cette période de l'année** comme le démontre la ligne bleue du graphique plus bas.

Le débit actuel est à 40m³/seconde. L'année passée, la crue du 1^{er} mai a atteint 505 m³/seconde à cette station, soit près de 12 fois plus!



Données du 17 avril 2024, provenant de la station hydrométrique située à Saint-Urbain.

La rivière du Bras-Nord-Ouest

La hauteur de l'eau est actuellement de 0,4 m. La hauteur moyenne au printemps se situe entre 0,5 et 1,5 m. Le 1^{er} mai 2023, la rivière a atteint 4,8 m; là aussi près de 10 fois plus!

Donc, il n'y a aucune inquiétude à avoir!

Programme d'aide financière exceptionnel du MCCQ : du nouveau!

Le ministère de la Culture et des Communications a répondu positivement à la demande de la Ville concernant les modifications proposées relativement au programme d'aide pour les propriétaires privés de la rue Saint-Joseph pour la restauration et la préservation des bâtiments patrimoniaux affectés par les inondations.

Les trois volets d'interventions sont conservés, mais les maximums admissibles augmentent à 75 k\$ dans chacun des trois volets d'intervention soit :

- Les travaux de restauration et de préservation des éléments caractéristiques du bâtiment avec des matériaux traditionnels (ex. : Escalier, galeries, boiserie, etc.)-
- Les travaux de restauration et de préservation de portes, fenêtres et revêtement des murs avec des modèles et matériaux traditionnels
- Des travaux de structure afin de préserver l'immeuble, incluant les travaux d'immunisation.

Le plafond de 75 k\$ maximal par immeuble admissible demeure ainsi que la contribution du Ministère à la hauteur de 70 % des dépenses admissibles.

Avant, chacun des volets du programme était plafonné à 25 000 \$. Désormais, ce plafond par volet n'existe plus. Vous pourriez décider de réaliser des travaux relevant que du premier volet qui pourraient coûter par exemple 100 000 \$. Ces travaux seraient subventionnés à 70 %, vous pourriez donc recevoir une subvention maximale de 70 000 \$.

Pour information : Service de l'urbanisme et du patrimoine au (418) 435-2205, poste 6290

DEMANDE DE DÉMOLITION

Un nouveau document a été créé pour les demandes de démolition. Nous avons consulté divers experts en la matière et avons établi une liste de documents à joindre à une demande de démolition pour permettre de prendre une décision éclairée.

Vous pouvez accéder au document intitulé « Documents à fournir » sur notre site Internet dans la section <https://www.baiesaintpaul.com/citoyens/urbanisme/permis> ou dans la section <https://www.baiesaintpaul.com/citoyens/information-aux-sinistres>

AGENCE DE COMMUNICATION : CONFIRMÉE !

La semaine dernière, nous vous écrivions que nous voulions travailler avec une agence de communication très bientôt. Nous avons reçu la lettre de la ministre Andrée Laforest du ministère des Affaires municipales et de l'habitation confirmant l'acceptation de notre demande d'aide financière pour l'embauche d'une agence de communication. Nous travaillerons donc avec l'agence Paradigme. Elle sera avec nous pour l'événement de commémoration du premier mai et poursuivra avec nous pour le développement d'un concept de commémoration permanent.

GROUPE DE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL ORGANISÉ PAR LE CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE

Depuis les inondations de mai 2023, le CIUSSS de la Capitale-Nationale accompagne les membres de la communauté dans leur rétablissement.

Ce printemps, des intervenants locaux ont mis sur pied un groupe de soutien psychosocial. L'objectif est de réunir les personnes touchées par les inondations qui le désirent, afin qu'ils puissent discuter de ce qu'ils ont vécu, ventiler, s'échanger des conseils et de l'information.

Jusqu'à présent, trois rencontres ont eu lieu et deux autres rencontres, gratuites, sont à venir :

QUAND : 30 avril 2024, à 19 h et le 13 mai 2024, à 19 h

Où : Centre communautaire Pro-Santé, 3 rue Clarence Gagnon, Baie-Saint-Paul

Aucune inscription n'est requise pour participer à l'une ou l'autre ou aux deux rencontres. Toutefois, si vous avez des questions, vous pouvez rejoindre Jean-Thomas Fortin, travailleur social, à son adresse courriel : jean-thomas.fortin.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca ou sur son téléphone cellulaire : 418-609-0481.

Le CIUSSS de la Capitale-Nationale vous rappelle que près d'un an après les inondations qui ont touché la région de Charlevoix, il est possible que vous ressentiez encore diverses émotions face à cette situation. Les citoyennes et les citoyens qui ressentent le besoin de ventiler, d'être écoutés ou d'être référés vers les services appropriés sont invités à communiquer avec leur intervenant ou, en tout temps, avec la ligne Info-Social (811, option 2).

La ligne Info-Social est un service de consultation téléphonique gratuit et confidentiel accessible 24 h/24, 7 j/7.

Elle donne accès à un professionnel de la santé et des services sociaux qui peut vous aider lorsque vous vivez une situation difficile, intervenir en cas de crise ou vous orienter vers le service le plus près de chez vous et le mieux adapté à votre besoin, avec un professionnel de la région.



Rendez-vous sur la rue Saint-Jean-Baptiste pour déguster un pain sandwich géant!

Un an après les inondations du premier mai 2023, ce sera l'occasion de nous rassembler, de festoyer et de célébrer la résilience de notre collectivité.

Dans le cadre de Cuisine, Cinéma et Confidences, sous la direction des Faux bergers, de la Buvette gentille et de Chacun son Pain.



La rue Saint-Jean-Baptiste sera piétonne à partir de la rue Racine pour l'événement.

Rappel : Soyez des nôtres!

Le 28 avril 2024 pour « La Fête au village », à partir de midi sur la rue Saint-Jean-Baptiste. Célébrons l'entraide et nos bénévoles! Fêtons au village! En collaboration avec Cuisine, Cinéma et confidences, nous convions sinistrés, bénévoles, généreux donateurs, tous ceux qui ont contribué en aidant à surmonter les épreuves des inondations 2023. Célébrons l'entraide et fêtons au village! À cette occasion, un immense pain sandwich sera préparé par l'équipe des Faux Bergers avec les merveilleux produits des Viandes biologiques de Charlevoix et de la boulangerie À chacun son Pain. Une façon chaleureuse de souligner la solidarité et le soutien mutuel qui nous ont aidés à surmonter les épreuves liées aux inondations de mai 2023. Apportez vos couverts!

Le 1er mai : cérémonie commémorative, à 13 h 30, au parc des voisins (128 rue Saint — Joseph)

La cérémonie s'ouvrira par le discours du Maire suivi par la Députée, Madame Kariane Bourassa soulignant l'importance du travail des services d'urgence et l'héroïsme des pompiers lors des inondations de même que la résilience des sinistrés et de la population.

Nous tenons à remercier Madame Marie-Claude Labbé, propriétaire du parc des Voisins, nous autorisant à réaliser notre cérémonie sur sa propriété.

Important: Fermeture de rues

- La rue Saint-Jean-Baptiste sera fermée du 10 h à 15 h, le 28 avril, entre les rues Racine et Jean-Talon.
- La rue Saint-Joseph sera fermée de 12 h 30 à 15 h, le 1er mai, entre les rues des Cèdres et Lavoie

Source : Ville de Baie-Saint-Paul (418) 435-2205

Suivez-nous sur



Ville de Baie-Saint-Paul
www.baiesaintpaul.com

[Afficher ce courriel dans votre navigateur no-content](#)
[Se désinscrire](#)